



Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du vendredi 8 juin 2012

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Dominique Grosjean, Philippe Debruxelles.

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans (CGSP)

Membre représentant les assistants

--

Membres représentants des étudiants

Annaëlle Simonet, Joséphine de Weck, Elsa Guenot

Excusés : Daniel Léon, Isabelle Willems, Manon Ledune

Ouverture de la séance vers 13h20 h

Ordre du jour :

- ✧ Approbation du PV du 25 mai 2012
- ✧ Commission de recrutement

Approbation du PV du 25/05/2012 :

L'approbation du PV est reportée à la prochaine réunion.

Approbation des résultats de la Commission de recrutement Montage :

Pour des raisons d'agenda, il n'est pas possible de réunir avec le quorum requis la Commission. Le directeur propose une nouvelle commission composée de Y. Flasse, R. Van Eck, Ph. De Bruxelles, F. Duez, P. Vranken, R. Maerten.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Commissions de recrutement :

Commission 'théâtre' constituée de L. Gross, M. Boermans, A. Chakir, D. Grosjean, Jo Lacrosse, E. Marion

N° emploi :12.6.5.4.1.27 - Professeur type long - Réalisation et production de la radio/télévision (Son) - 2/12 de charge

Candidat: Brice Cannavo

Proposition commission : Brice Cannavo

approuvé à l'unanimité

N° emploi :12.6.5.4.3.34 - Professeur type long - Analyse appliquée aux arts du spectacle (Œuvres dramaturgiques) - 2/12 de charge

Candidats:- Mme Virginie Thirion et Mr David Jauzion-Graverolles

Proposition commission : Mme Virginie Thirion

Approuvé par 5 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

N° emploi :12.6.5.4.3.33 - Professeur type long - Suivi de mémoire - 1/12 de charge

Candidat : Virginie Thirion

Proposition commission : Virginie Thirion (Passage TDI)

Approuvé par 5 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

N° emploi :12.6.2.4.2.04 - Assistant type long - Science appliquée au spectacle (Psychologie générale) 2/20 de charge.

Candidate : A-M. Blondeau (Renouvellement de mandat).

Proposition commission : A-M. Blondeau.

Approuvé par 5 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

N° emploi :12.6.2.4.3.05 - Assistant type long -Technique de réalisation et de production théâtrale : 1/20 de charge

Candidate : Manon Ledune (Renouvellement de mandat).

Proposition commission : Manon Ledune

approuvé par 6 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

N° emploi :12.6.5.4.1.22 - Professeur type long - Formation vocale (Travail de la voix) - 2/12 de charge

Candidate : Sylvie Storme (Passage TDI)

Proposition commission : Sylvie Storme

approuvé par 7 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

N° emploi :12.6.2.4.1.02 - Assistant type long - Interprétation et mise en scène (Scénographie, décor et costumes) - 4/20 de charge

Candidate :Julie Petit Etienne (renouvellement de mandat).

Proposition commission : Julie Petit Etienne

approuvé par 5 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

N° emploi :12.6.2.4.1.03 - Assistant type long - Interprétation et mise en scène (Interprétation et mise en scène) : 3/20 de charge

Candidats:- K. Barras et David Jauzion-Graverolles

Proposition commission : K. Barras

approuvé par 5 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

Divers :

Un professeur nous informe d'un projet de modification du décret visant à interdire de faire payer la participation aux épreuves d'aptitudes. Actuellement l'INSAS demande une participation aux frais de 100 €. Ce montant couvre les frais d'organisation et le solde est consacré à des activités pédagogiques. Le motif avancé pour la suppression de cette participation aux frais est la démocratisation de l'accès aux inscriptions. Pour le professeur, à terme cela pourrait avoir l'effet inverse en grevant le budget de fonctionnement et pénalisant ainsi les étudiants inscrits puisqu'aucune augmentation de la dotation ne serait envisagée en contrepartie.

Lors d'une récente réunion du Conseil Supérieur de l'Enseignement Artistique, tous les établissements ont marqué leur désaccord sur ce sujet, contrairement aux organisations syndicales et aux représentants étudiants.

Il semble qu'il s'agisse surtout d'une différence de conception de la notion de démocratisation. Ce montant pourrait sembler discriminant mais dans la durée il participe à notre faculté d'offrir un parcours d'étude sans frais, bénéficiant d'un bon encadrement et de matériel correct pour des étudiants de toute origine sociale. Ce qui constitue en définitive une approche sans doute plus démocratique que ce à quoi conduirait une réduction du budget pédagogique, à savoir un nombre plus élevé d'étudiants, une diminution du nombre de travaux finançables ou un financement participatif des étudiants pour leurs exercices.

La réunion est close vers 14:15 heures.

Laurent Gross
Directeur